

GARANTIE BANCAIRE

QUEL EST SON OBJECTIF ?

Dans le cadre du **PRDECS** (Programme Régional de Dynamisation des Entreprises Commerciales et de Services), le **CONSEIL REGIONAL DES HAUTS DE FRANCE** a souhaité s'associer à **Pas-de-Calais Actif** pour favoriser l'accès au crédit bancaire ou au crédit vendeur des Entreprises Commerciales et/ou de Services aux particuliers en phase de création, reprise ou développement.

Ce partenariat permet aujourd'hui de **garantir les prêts bancaires accordés à ces entreprises à hauteur de 80 %** (ex : **40 % FAG + 40 % FAG Commerce et Services**)

A noter que l'intervention de FAG Commerce et Services se fait toujours en Co-garantie.

QUI PEUT EN BENEFICIER ?

La garantie **FAG Commerce et Services** peut être attribuée :

- aux entreprises du Commerce et des Services aux particuliers en phase de création, de reprise ou implantées depuis **moins de 3 ans** dans le Pas-de-Calais,
- inscrites aux **Répertoires du Commerce et/ou des Métiers**
- comptant **moins de 10 salariés**, portées par **des personnes en fragilité économique**
- quelque soit leur forme juridique à l'exclusion des sociétés civiles immobilières

QUELLE EST LA PROCEDURE ?

- **Dépôt d'une demande** auprès de Pas-de-Calais Actif avec expertise et accompagnement financier.
- **Décision** d'un comité d'engagement
- **Etablissement de la notification de garantie**
- **Mise en place de la garantie et du suivi** pendant les premières années.

QUELLES SONT SES CARACTERISTIQUES ?

Durée du prêt :

Prêts moyen terme de 6 mois minimum.

Montant du prêt garanti :

Pas de montant minimal ni maximal.

Taux de couverture du prêt par la garantie FAG Commerce et Services :

Maximum de 40%

La quotité garantie maximale (**tous outils confondus**) est de 80 % (70 % lorsque la Co garantie s'effectue avec le FGIF)

Le montant garanti par FAG est limité à 45 000 €.

Le montant garanti par FAG Commerce et Services est limité à 45 000. €

Exemple : emprunt de 80 000 €.

Garantie FAG de 40 % (32 000€ de garantie) couplée à une garantie FAG Commerce et Services de 40 % (32 000 € de garantie) soit une **quotité cumulée de 80 %** représentant 64 000 € de garantie.

Durée de la garantie:

5 ans maximum.

Coût pour l'entreprise :

Gratuité de la garantie FAG Commerce et Services

Dans l'exemple ci-dessus le coût de la garantie est 640 Euros (2% de 32 000€).

Conditions particulières :

Aucune caution personnelle complémentaire ne peut être recueillie.

VOTRE INTERLOCUTEUR DANS LE DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS



PAS-DE-CALAIS ACTIF
FINANCEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

23 rue du 11 novembre

62 300 Lens

Tél : 03 .21 .42.68.44

Fax : 03.21.42.64.32

Mail : contact@pasdecalaisactif.org

www.pasdecalaisactif.org

Nos Partenaires



Retrouvez toutes nos solutions de financement sur :
www.pasdecalaisactif.org